

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01910

Numéro SIREN : 848 790 408

Nom ou dénomination : 1Electricien

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/044524

Certifié conforme à l'original.

1ELECTRICIEN

6A Rue des Combattants

D'Afrique du Nord

69650 Quincieux

Tél. : 07.68.86.41.41

@ : contact@1elec.fr

SASU au capital de 14.500,00 €

Siret 848790408 00019 - NAF 4321A

TVA FR 83 848 790 408 www.1elec.fr

COMPTES ANNUELS au 30 juin 2023

1ELECTRICIEN

6 A RUE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

69650 QUINCIEUX

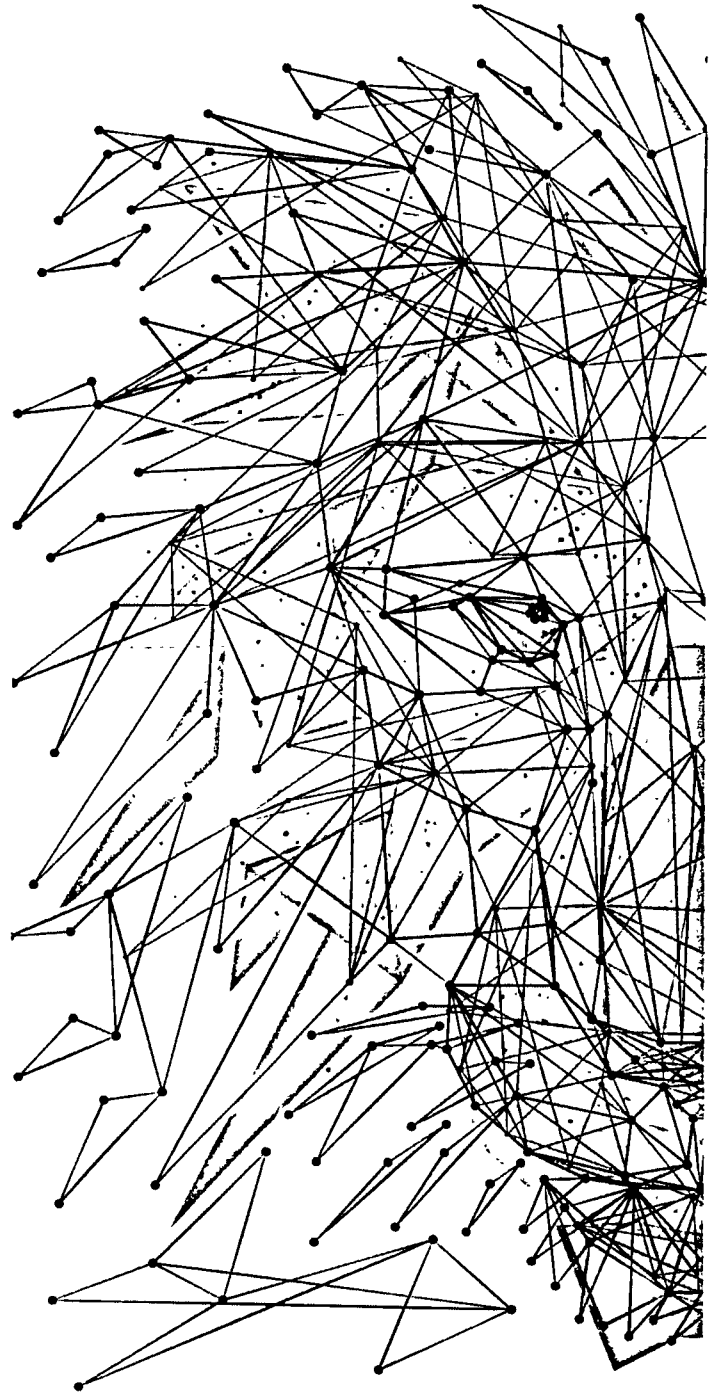
SIRET : 84879040800019

1 ELECTRICIEN

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

COMPTES ANNUELS	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
Compte de résultat	7
Annexe des comptes annuels	9
DETAIL DES COMPTES	16
Bilan Actif Détaillé	17
Bilan Passif Détaillé	18
Compte résultat détaillé	19
DOSSIER DE GESTION	22
Bilan synthétique	23
Soldes Intermédiaires de Gestion	24
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	25
Synthèse	27
Capacité d'autofinancement	28
Tableau de financement	29
Ratios indicateurs	30
Ratios de gestion	32
DOSSIER FISCAL	33
Liasse fiscale Réel Normal	34

COMPTES ANNUELS



Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ACTIF

	Valeurs au 30/06/23		Valeurs au 30/06/22	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	11 960	9 941	2 020	1 794
Autres immobilisations corporelles	26 203	14 432	11 770	16 142
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	800		800	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	38 963	24 373	14 590	17 936
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 604		1 604	2 047
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	4 143		4 143	22 061
Clients douteux, litigieux (3)	5 124	4 309	815	815
Clients Factures à établir (3)	4 763		4 763	2 310
Autres créances (3)	1 927		1 927	2 329
Fournisseurs débiteurs	170		170	170
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	45 719		45 719	36 099
Charges constatées d'avance (3)	3 698		3 698	1 647
TOTAL ACTIF CIRCULANT	67 147	4 309	62 839	67 478
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	106 111	28 682	77 429	85 414

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

PASSIF
CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 14 500)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES
AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES
PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS
DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Groupe et associés

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

	Valeurs au 30/06/23	Valeurs au 30/06/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 14 500)	14 500	14 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 450	1 450
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 599	14 269
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-8 178	4 330
SITUATION NETTE	26 371	34 549
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 371	34 549
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 838	6 872
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	474	130
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 641	1 983
Fournisseurs	28 146	23 644
Fournisseurs, factures non parvenues		1 045
Dettes fiscales et sociales	7 959	16 645
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		547
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	51 058	50 865
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	77 429	85 414
(1) Dont à plus d'un an	2 081	5 821
(1) Dont à moins d'un an	38 336	45 043

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 77 428,83 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -8 178,23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 à 4 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 ans
- Matériel industriel	3 à 5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA		Frais d'établissement et de développement			
		TOTAL			
CORPORELLES		Autres postes d'immobilisations incorporelles			
		TOTAL			
		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
		Installations techniques, matériel & outillage industriels	10 330		1 631
		Autres immos corporelles	25 662		
		Inst. générales, agencs & aménagts divers			
	Matériel de transport	541			
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	36 532		1 631	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			800
	TOTAL			800	
	TOTAL GENERAL	36 532		2 431	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPORA		Frais d'établissement & dévelop.				
		TOTAL				
CORPORELLES		Autres postes d'immob. incorporelles				
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			11 960	
		Autres immos corporelles			25 662	
		Inst. gal. agen. amé. divers			541	
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL			38 163		
FINANCIERE		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			800	
	TOTAL			800		
	TOTAL GENERAL			38 963		

Du 01/07/2022 au 30/06/2023
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	8 536	1 405		9 941
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	9 811	4 191		14 002
Mat. bureau et informatiq., mob.	250	180		431
Emballages récupérables divers				
TOTAL	18 597	5 776		24 373
TOTAL GENERAL	18 597	5 776		24 373

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
AC I I F IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	800		800
		Clients douteux ou litigieux	5 124		5 124
AC I I F CIRCULANT		Autres créances clients	8 906	8 906	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Etat & autres coll. publiques	1 927	1 927	
		Impôts sur les bénéfiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	170	170		
	Charges constatées d'avance	3 698	3 698		
	TOTAUX	20 624	14 701	5 924	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

1ELECTRICIEN

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		3 698
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	3 698

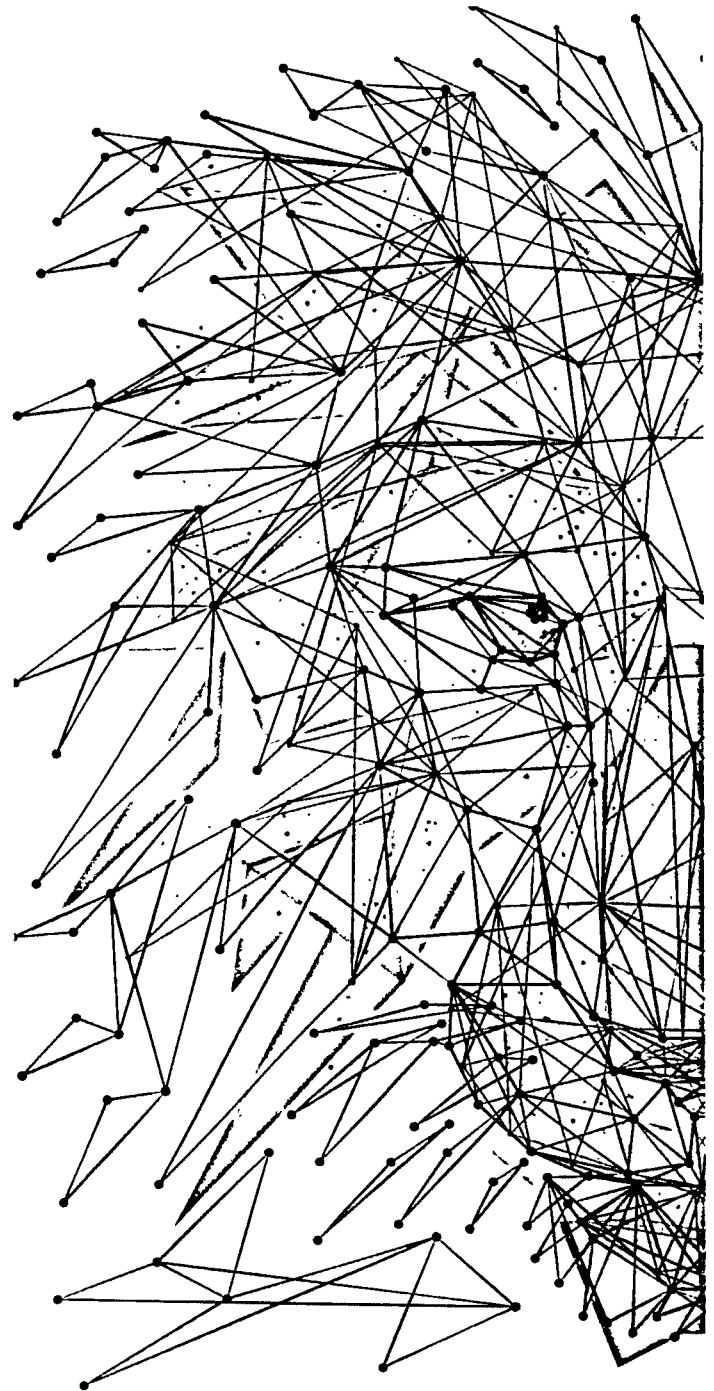
PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	4 763	
Autres créances		
Disponibilités		
	TOTAL	4 763

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	3 838	1 757	2 081	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	28 146	28 146		
Personnel & comptes rattachés	5 623	5 623		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 455	1 455		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	880	880		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	474	474		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	40 417	38 336	2 081	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	3 033			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	474			

DETAIL DES COMPTES



BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

1ELECTRICIEN
Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	30/06/23	30/06/22	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	2 020	1 794	226	12,58
2154000000 materiel industriel	3 101	1 470	1 631	110,94
2155000000 outillage industriel - apports	4 500	4 500		
2155100000 outillage industriel	4 360	4 360		
2815400000 amort du materiel industriel	-1 194	-690	-504	-73,10
2815500000 amort out. industriel apports	-4 500	-4 500		
2815510000 amort outillage industriel	-4 246	-3 346	-901	-26,92
Autres immobilisations corporelles	11 770	16 142	-4 371	-27,08
2182000000 materiel de transport	25 662	25 662		
2183000000 materiel de bureau & materiel	541	541		
2818200000 amortissements mat. transport	-14 002	-9 811	-4 191	-42,72
2818300000 amortissements du materiel de	-431	-250	-180	-72,03
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	800		800	
2750000000 depot cautionnements verses	800		800	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	14 590	17 936	-3 346	-18,65
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	1 604	2 047	-443	-21,65
3700000000 stock marchandises	1 604	2 047	-443	-21,65
Créances (3)				
Clients (3)	4 143	22 061	-17 917	-81,22
Clients douteux, litigieux (3)	5 124	5 124		
416600001 douteux 10%	517	517		
416600002 douteux 20%	4 607	4 607		
Provisions pour dépréciations des clients	-4 309	-4 309		
4910000000 prov pour dep. clients	-4 309	-4 309		
Clients Factures à établir (3)	4 763	2 310	2 453	106,19
Autres (3)	1 927	2 329	-403	-16,12
4098000000 rrr a obtenir/avoirs non recus		200	-200	-8,00
4456600000 tva deductible s/biens & servi	133	924	-791	-31,66
4457125100 tva coll prest serv 20%	81		81	3,26
4457135100 tva coll prest serv 10%	197		197	7,90
4458400100 tva a regulariser	1 515	1 206	310	12,38
Fournisseurs débiteurs	170	170		
Disponibilités	45 719	36 099	9 620	26,65
5121000000 caisse epargne	45 719	36 099	9 620	26,65
Charges constatées d'avance (3)	3 698	1 647	2 051	124,54
4860000000 charges constatees d'avance	3 698	1 647	2 051	124,54
TOTAL ACTIF CIRCULANT	62 839	67 478	-4 640	-6,88
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	77 429	85 414	-7 985	-9,35

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	30/06/23	30/06/22	en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 14 500)	14 500	14 500		
1013000000 capital souscrit appele verse	14 500	14 500		
Réserves				
Réserve légale	1 450	1 450		
1061000000 reserve legale	1 450	1 450		
Autres réserves	18 599	14 269	4 330	30,35
1068000000 autres reserves	18 599	14 269	4 330	30,35
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-8 178	4 330	-12 508	-288,87
SITUATION NETTE	26 372	34 550	-8 178	-23,67
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 371	34 549	-8 178	-23,67
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	3 838	6 872	-3 033	-44,14
1642000000 prêt 5.200e n°274 fin 03/2023		1 299	-1 299	-100,00
1643000000 prêt 7.000e n°52g fin 08/2025	3 838	5 573	-1 734	-31,12
Groupe et associés	474	130	345	266,17
4551000000 compte courant mr pichon	474	130	345	266,17
Avances et acptes recus commandes en cours	10 641	1 983	8 658	436,59
4191000000 clients - avances et acptes re	10 641	1 983	8 658	436,59
Fournisseurs	28 146	23 644	4 502	19,04
Fournisseurs, factures non parvenues		1 045	-1 045	-100,00
Dettes fiscales et sociales	7 959	16 645	-8 686	-52,19
4210000000 salaires et appointements	5 623	6 375	-752	-11,80
4310000000 urssaf	935	3 712	-2 777	-74,81
4371000000 caisse de congés payés btp	172	131	41	31,30
4373000000 pro btp retraite	129	718	-589	-82,04
4373100000 pro btp prevoyance	219	543	-324	-59,63
4440000000 etat impots societe		764	-764	-100,00
4455000000 tva a decalsser	447		447	
4455100000 credit de tva a rembourser		735	-735	-100,00
4457105000 tva col prest serv 5.5%		102	-102	-100,00
4457125100 tva coll prest serv 20%		3 038	-3 038	-100,00
4457135100 tva coll prest serv 10%		316	-316	-100,00
4458721000 tva s/factures a etablir tn	433	210	223	106,19
Autres dettes				
Clients créditeurs		547	-546,89	-100,00
TOTAL DETTES	51 058	50 865	193	0,38
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	77 429	85 414	-7 985	-9,35
(1) Dont à plus d'un an	2 081	5 821		
(1) Dont à moins d'un an	38 336	45 043		

1ELECTRICIEN

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/07/22 au 30/06/23	Du 01/07/21 au 30/06/22	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	210 184	206 708		3 477	1,68
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	210 184	206 708		3 477	1,68
Marge commerciale					
Marge globale	102 576	103 232		-656	-0,64
Valeur ajoutée	60 978	65 836		-4 858	-7,38
Excédent brut d'exploitation	-7 931	6 275		-14 206	-226,39
Amortissements et provisions	5 776	10 893		-5 116	-46,97
Résultat d'exploitation	-8 382	5 192		-13 575	-261,43
Résultat financier	-92	-98		6	6,53
Résultat courant	-8 474	5 094		-13 568	-266,36
Résultat exceptionnel	296			296	
Résultat net de l'exercice	-8 178	4 330		-12 508	-288,87

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/07/22 au 30/06/23	Du 01/07/21 au 30/06/22	Variation N / N-1		
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	-2 402	15 223		-17 625	-115,78
Fonds de roulement net global	20 402	27 924	9 610	-7 521	-26,94
Besoin en fonds de roulement	-25 317	-8 176	-7 574	-17 141	209,66
Trésorerie	45 719	36 099		9 620	26,65

RATIOS		Du 01/07/22 au 30/06/23	Du 01/07/21 au 30/06/22	Variation N / N-1		
		Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients	(en jours)	22	45		-24	-52,65
Crédit fournisseurs	(en jours)	59	55		4	7,30
Rotation stocks	(en jours)	6	7		-2	-25,61
Autonomie financière		0,34	0,40			-15,00
Capacité de remboursement		-0,56	2,17		-3	-125,81
Taux d'endettement		0,16	0,20			-20,00
Rentabilité financière		-0,31	0,13			-338,46
Rentabilité commerciale		-0,04	0,02			-300,00

1ELECTRICIEN

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Valeur au 30/06/23	Valeur au 30/06/22
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-7 931	6 275
+ Transferts de charges d'exploitation	5 260	10 016
+ Autres produits d'exploitation	89	115
- Autres charges d'exploitation	24	321
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	92	98
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels	296	
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles		
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices		764
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-2 402	15 223
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 776	10 893
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-8 178	4 330

TABLEAU DE FINANCEMENT

1 ELECTRICIEN

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		Capacité d'autofinancement	-2 402
		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-2 402
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles		Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	1 631	Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	800	Immobilisations financières	
Prélèvements des comptes courants		Apports comptes courants	345
Diminution des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)	3 033	Emprunts réalisés	
TOTAL EMPLOIS	5 464	TOTAL RESSOURCES	-2 057

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cpts permanents et les actifs immobilisés

a diminué de 7 521

Augmentation actif circulant		Diminution actif circulant	14 259
Diminution dettes		Augmentation dettes	2 882
TOTAL		TOTAL	17 141

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a diminué de 17 141

Augmentation de la trésorerie	9 620	Diminution de la trésorerie	
-------------------------------	-------	-----------------------------	--

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a augmenté de 9 620

	Calcul	N	N-1
Taux d'endettement			
<u>Emprunts et dettes assimilées</u>	4 312,92		
<u>Ressources propres</u>	26 371,05	0,16	0,20
<i>Ce ratio permet de connaître la capacité d'endettement de votre entreprise.</i>			
Autonomie financière			
<u>Capitaux propres</u>	26 371,05		
<u>Total passif</u>	77 428,83	0,34	0,40
<i>Ce ratio mesure l'indépendance financière de votre entreprise vis à vis des sources de financement extérieures.</i>			
Solvabilité à court terme			
<u>Créances + disponibilités + VMP</u>	61 234,50		
<u>Dettes et pdts constatés d'avance à moins d'un an</u>	38 336,26	1,60	1,45
<i>Ce ratio indique la capacité de votre entreprise à rembourser ses dettes à court terme avec ses ressources disponibles.</i>			
Taux de variation du chiffre d'affaires			
<u>Chiffre d'affaires HT (N) - Chiffre d'affaires HT (N-1)</u>	3 476,57		
<u>Chiffre d'affaires HT (N-1)</u>	206 707,82	1,68	
<i>L'évolution du chiffre d'affaires permet de mesurer l'évolution de l'activité de l'entreprise, croissance forte ou faible, stabilité, régression lente ou rapide.</i>			
Capacité de remboursement			
<u>Capacité d'autofinancement</u>	-2 401,87		
<u>Emprunts et dettes assimilées</u>	4 312,92	-0,56	2,17
<i>Ce ratio informe sur les possibilités de remboursement de l'entreprise. Il suppose que la capacité d'autofinancement soit exclusivement affectée au remboursement des emprunts à terme.</i>			
Rentabilité commerciale			
<u>Résultat net</u>	-8 178,23		
<u>Chiffre d'affaires HT (N)</u>	210 184,39	-0,04	0,02
<i>Ce ratio permet de connaître, à contrario, le pourcentage des charges par rapport au chiffre d'affaires hors taxes.</i>			
Rentabilité économique			
<u>Résultat net</u>	-8 178,23		
<u>Actif immobilisé net</u>	14 590,33	-0,56	0,24
<i>Ce ratio mesure le rendement fourni par les immobilisations de l'entreprise.</i>			

1ELECTRICIEN

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Calcul	N	N-1
Rentabilité financière			
Résultat net	-8 178,23		
Capitaux propres	26 371,05	-0,31	0,13

Ce ratio mesure la rentabilité dégagée par l'activité de l'entreprise par rapport aux capitaux propres.

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Calcul	N	N-1
Crédit consenti aux clients			(en jours)
Clients et comptes rattachés (*)	5 120 924,45		
X Nombre jours de l'exercice	<u>237 740,39</u>	21,54	45,49
Ventes TTC			

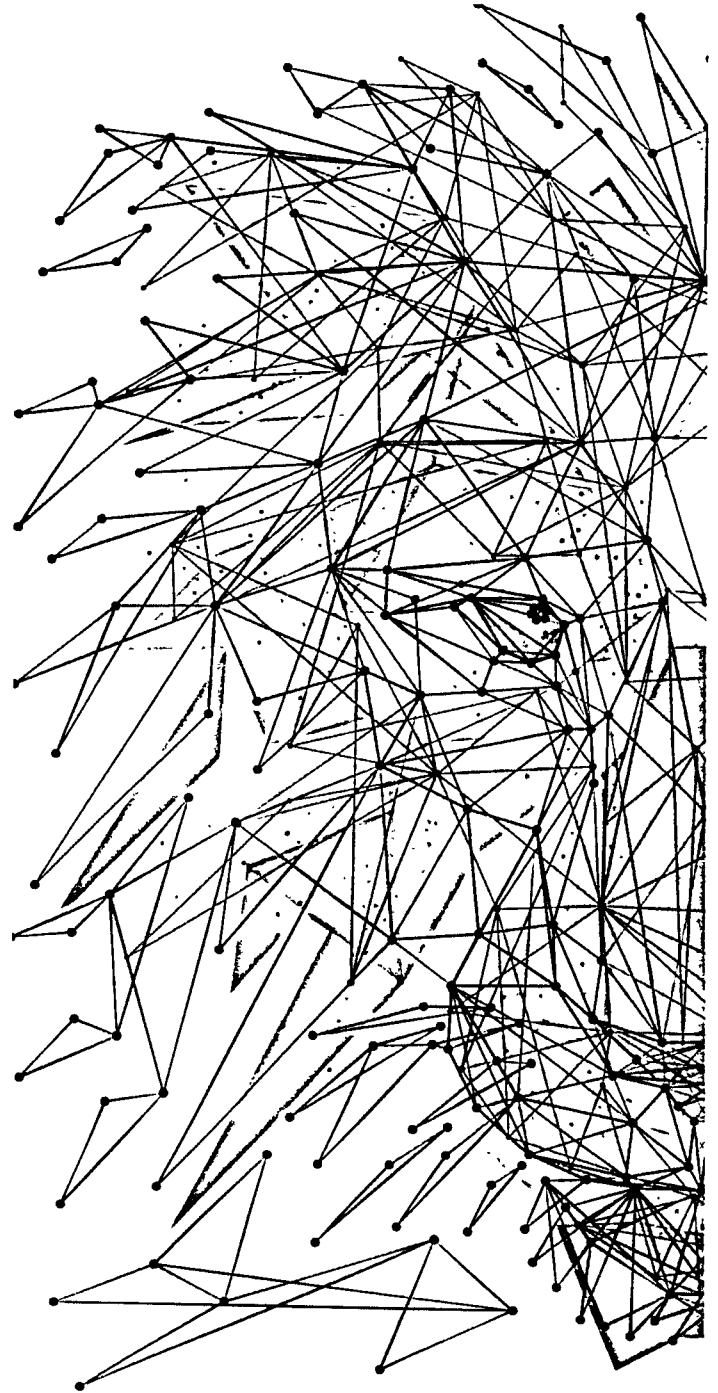
Ce ratio indique la durée moyenne du crédit accordé à vos clients. Son évolution doit être suivie avec intérêt, eu égard à la charge de trésorerie que ce crédit peut représenter.

(*) Y compris les effets escomptés non échus.

			(en jours)
Crédit accordé par les fournisseurs			
Fournisseurs et comptes rattachés	10 273 173,20		
X Nombre jours de l'exercice	<u>174 642,76</u>	58,82	54,82
Achats et autres charges externes TTC			

Ce ratio indique le délai de paiement moyen accordé par vos fournisseurs. Ce délai constitue une ressource financière et allège donc les besoins de trésorerie.

DOSSIER FISCAL



REPUBLIQUE FRANÇAISE <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2023 cerfa N° 11084*24 Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/07/22		et clos le		30/06/23	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre						Régime réel normal	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
1ELECTRICIEN 6 A RUE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD 69650 QUINCIEUX							
SIRET 8 4 8 7 9 0 4 0 8 0 0 0 1 9				Mél : christophe.pichon@1elec.fr			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
SIRET							
B ACTIVITE							
Activités exercées		Travaux d'installation électrique dans t				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		8 178	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i> <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i> <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)							
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse 0			
				N°			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse			
				N°			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				Si oui, indication du logiciel utilisé			
				ISACOMPTA CONNECT			
<small>Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notions des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.</small>							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
NOVANCES 119 rue Michel Aulas 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE Tél : 0474072200							
Tél : 0474072200				Tél :			
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 12/09/23 Lieu : QUINCIEUX			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire : PRESIDENT PICHON CHRISTOPHE			
				Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :							

1

BILAN - ACTIF



N°15949*05

Désignation de l'entreprise : 1ELECTRICIEN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 6 A RUE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD 69650 QUINCIEUX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 84879040800019 Néant *

				Exercice N clos le, 30/06/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de développement*	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	11 960	9 941	2 020	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	26 203	14 432	11 770	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	800		800	
	TOTAL (II)		BJ	BK	38 963	24 373	14 590
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens		BN	BO				
En cours de production de services		BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
Marchandises		BT	BU	1 604		1 604	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
ALIIII CIRCULANT	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	14 030	4 309	9 721	
	Autres créances (3)	BZ	CA	2 096		2 096	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	45 719		45 719	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 698		3 698	
	TOTAL (III)		CJ	67 147	4 309	62 839	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	106 111	28 682	77 429
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR			
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		IELECTRICIEN		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 14 500)			DA	14 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	1 450		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)			DG	18 599		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-8 178		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	26 371		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO				
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 838		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)			DV	474		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	10 641		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	28 146		
	Dettes fiscales et sociales			DY	7 959		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	51 058			
Ecart de conversion passif *			ED	TOTAL (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	77 429			
RENVUJIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	38 336		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		IELECTRICIEN		Néant <input type="checkbox"/> *					
INCORP.	CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
			1	2	3				
		Frais d'établissement et de développement	CZ	D8	D9				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TD	KE	KF				
CORPORELLES		Terrains	KG	KH	KI				
		Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	KK	KL		
			Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	KN	KO		
		Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencés, aménagés des constructions	[Dont Composants M2]	KP	KQ	KR		
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	10 330	KT	KU	1 631
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX		
			Matériel de transport *		KY	25 662	KZ	LA	
			Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	541	LC	LD	
			Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
			Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ		
			Avances et acomptes		LK	LL	LM		
			TOTAL III		LN	36 532	LO	LP	1 631
		FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T		
				Autres participations	8U	8V	8W		
Autres titres immobilisés	IP			IR	IS				
Prêts et autres immobilisations financières	IT			IU	IV	800			
TOTAL IV	LQ			LR	LS	800			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	36 532	ØH	ØJ	2 431		
INCORP.	CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
			par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			4		
			1	2	3	4			
		Frais d'établissement et de développement	IN	CØ	DØ	D7			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO	LV	LW	IX			
CORPORELLES		Terrains	IP	LX	LY	LZ			
		Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC		
			Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF		
			Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI		
		Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	11 960	ML	
			Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	
				Matériel de transport	IV	MP	MQ	25 662	MR
				Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW	MS	MT	541	MU
			Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW		MX	
			Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA		NB	
			Avances et acomptes	NC	ND	NE		NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH	38 163	NI			
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW			
		Autres participations	IØ	ØX	ØY	ØZ			
		Autres titres immobilisés	II	2B	2C	2D			
		Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F	800	2G		
		TOTAL IV	I3	NJ	NK	800	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	ØM	38 963		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 1ELECTRICIEN					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le <u>30/06/2023</u>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise IELECTRICIEN										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY	EL			EM			EN				
Fonds commercial			RE	RF			RI			RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE	PF			PG			PH				
TOTAL I			RK	RM			RN			RO				
Terrains			PI	PJ			PK			PL				
Constructions	Sur sol propre		PM	PN			PO			PQ				
	Sur sol d'autrui		PR	PS			PT			PU				
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW			PX			PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	8 536			QA	1 405			QB	9 941		
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers		QD	QE			QF			QG				
	Matériel de transport		QH	9 811			QI	4 191			QJ	14 002		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	250			QM	180			QN	431		
	Emballages récupérables et divers		QP	QR			QS			QT				
TOTAL II			QU	18 597			QV	5 776			QW	24 373		
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	18 597			ØP	5 776			ØQ	24 373		
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
DOTATIONS														
REPRISES														
Immobilisations amortissables		Colonnes 1, 2, 3			Colonnes 4, 5, 6			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						
	Inst gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations		NL	NM			NO								
TOTAL III		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *														
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations									SP	SR				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		1ELECTRICIEN				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
PROVISIONS réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
PROVISIONS pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	4 309	6U	6V	4 309	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	4 309	TY	TZ	UA	4 309	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	4 309	UB	UC	UD	4 309	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE		UF			
		UG		UH			
		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : IELECTRICIEN				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	800	UV		UW	800			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	5 124				5 124			
	Autres créances clients		UX	8 906		8 906					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 927		1 927				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	170		170					
	Charges constatées d'avance		VS	3 698		3 698					
	TOTAUX			VT	20 624	VU	14 701	VV	5 924		
RENVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 838		1 757		2 081			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	28 146		28 146						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 623		5 623						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 455		1 455						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	880		880					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	474		474						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	40 417	VZ	38 336		2 081			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			474	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 033	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : 1ELECTRICIEN		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET <input type="checkbox"/>	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N. clos le : 30/06/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non soumises à déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	WB
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)			WG	XE
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensés de réintégration (art 239 sexes D du CGI)			RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX	XW
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art 39-1-3* et 212 bis du CGI) *			XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7
	Régimes particuliers / impositions autres	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
						TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*							8 178	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT	
Régimes particuliers et impositions autres	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A))		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY
	Majoration d'amortissement*							XD
	Reprise d'entreprises en difficulté (art 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art 44 sexes)		L2	J E I (art 44 sexes A) L5	
	ZFU-TE (art 44 octies A)		ØV	S I I C (art 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 (quinties) PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Hassan d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies) XC	
			Zone de revalorisation rurale (art 44 quindécies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies) PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH	
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			YC	
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			YD	
	dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit			ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					{ bénéfice (I moins II) XI			
					{ déficit (II moins I) XJ		8 178	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		
						XO		
						8 178		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		1ELECTRICIEN		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	8 178
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	8 178
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice					ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	YO	
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>IELECTRICIEN</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB		ZD	4 330	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	4 330		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	4 330		Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH	4 330			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES FUSTES AUTRES ALIÉNÉS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	1 567		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		XQ	2 249		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	3 100		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	4 729		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES	1 849	ST	31 519		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	43 164		
	- CFE, CVAE							YW	521		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	521		
I. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée							YY	27 556		
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	25 880		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)							ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	- Numéro de centre agréé *					XP					- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : IELECTRICIEN Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15% ou 12,8%	0%	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬							
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑭			(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	
Cadre C : autres plus-values taxable à 19% ⑮							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : IELECTRICIEN Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹	

- ¹ Entreprises soumises à l'IS
- ² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁵	Solde des moins-values à reporter col. ⁶ = ² + ³ - ⁴ - ⁵
	À 19 % ou à 15 % ²	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ³	À 15 % ou 19 % ⁴		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>1ELECTRICIEN</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : 1ELECTRICIEN		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :01/07/2022.....		et clos le :30/06/2023.....	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	2
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	210 184
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	210 184
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	89
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retraites sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	89
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	120 626
Variation négative des stocks		OQ	443
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	26 051
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	428
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	24
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	147 572
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	62 701
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)		SA	62 701
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	210 184
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 7 / 2 0 2 2
Date de cessation		GZ	3 0 / 0 6 / 2 0 2 3
		HR	/ / / / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann III au CG)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2023

N° SIRET

8 4 8 7 9 0 4 0 8 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

IELECTRICIEN

ADRESSE (voie)

6 A RUE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

CODE POSTAL

69650

VILLE

QUINCIEUX

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

PICHON

Prénom(s)

CHRISTOPHE

Nom marital

PICHON

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

1 000,00

Naissance :

Date

21/04/1976

N° Département

69

Commune

BRON

Pays

France

Adresse :

N°

6

Voie

A RUE ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Code Postal

69650

Commune

QUINCIEUX

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

N° SIRET : 84879040800019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TELETRICIEEN

ADRESSE (voie) 6 A RUE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

CODE POSTAL 69650 VILLE QUINCIEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

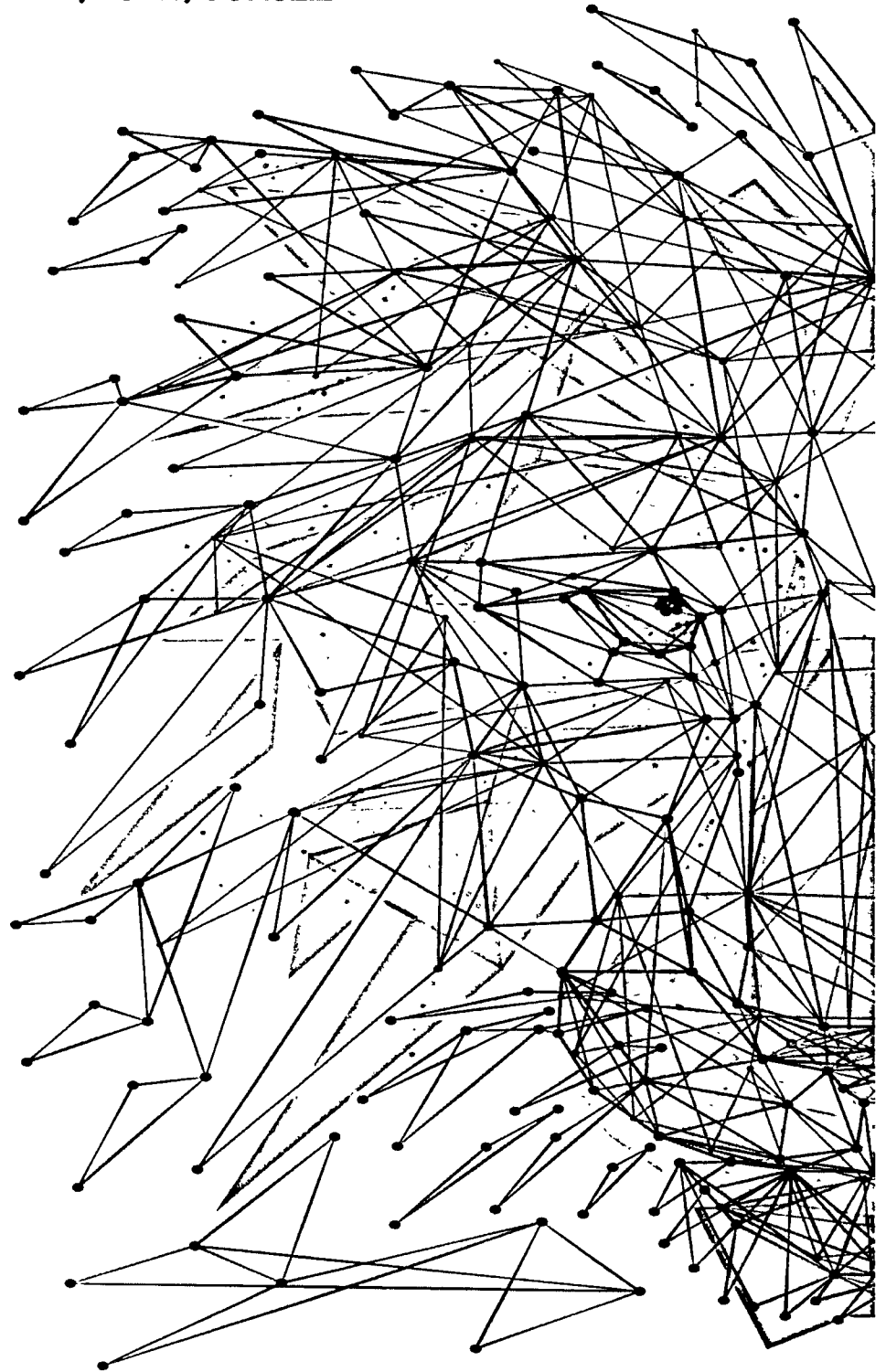
Copyright Groupe BA (PZS) SAUCOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.



NOVANCES

EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL



Parc de Crécy - 13 rue Claude Chappe
69771 Saint Didier au Mont d'Or Cedex
Tél +33 (0) 472 822 200

Parc Millelisme - 119 rue Michel Aulas
69654 Villefranche sur Saône Cedex
Tél +33 (0) 474 072 200

2 rue d'Alsace
69100 Villeurbanne
Tél +33 (0) 472 822 200

18 clos de Pontanevaux
Route de juliénas - D95
71570 La Chapelle de Guinchay
T. +33 (0) 385 367 598 - Fax +33 (0) 385 338 522

28 place de Breuil - 43000 Le Puy en Velay
T. +33 (0) 444 041 050 - Fax +33 (0) 474 072 202

Société d'expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Rhône-Alpes
Société de Commissariat aux Comptes membre de la compagnie de Lyon
Membre de NEXIA International - Membre de l'Association Technique ATH

SAS au capital de 2 100 000 € - RCS de Villefranche 321 562 415
TVA Intracommunautaire FR 44 321 562 415 - NAF 6920Z



SAS 1ELECTRICIEN
6 A Rue des Combattants d'Afrique du Nord
69650 QUINCIEUX
Au capital social de 14 500 euros
RCS LYON 848 790 408

RAPPORT DE GESTION
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2023

Le soussigné, Monsieur Christophe PICHON associé unique et Président de la SASU 1ELECTRICIEN, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Il s'agit du 4^{ème} exercice de la société, qui se solde par une perte.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun

Activités en matière de recherche et développement

Aucune activité

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Obtenir un nouveau bénéfice, augmenter le chiffre d'affaires.

SAS 1ELECTRICIEN
6 A Rue des Combattants d'Afrique du Nord
69650 QUINCIEUX
Au capital social de 14 500 euros
RCS LYON 848 790 408

RESULTAT-AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 210 184 euros contre 206 708 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 43 164 euros contre 40 169 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts, taxes et versements assimilés s'élève à 521 euros contre 1 630 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève quant à lui à 20 025 euros contre 18 499 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements (sur immobilisations) s'élève à 5 776 euros contre 7 560 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 8 382 euros contre 5 192 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023 se solde par une perte de 8 178 euros contre un bénéfice de 4 330 euros pour l'exercice précédent.

Au 30 juin 2023, le total du bilan de la société s'élevait à 77 429 euros contre 85 414 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

L'associé unique a décidé d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 8 178 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Réserve Légale (si les 10% ne sont pas atteints) | - |
| - Autres réserves | - 8178 euros |
| - Dividendes | - |

Conformément à la loi, l'associé unique constate ne pas s'être versé de dividendes au cours des 3 derniers exercices écoulés.

SAS 1ELECTRICIEN
6 A Rue des Combattants d'Afrique du Nord
69650 QUINCIEUX
Au capital social de 14 500 euros
RCS LYON 848 790 408

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Conventions règlementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce du Code de Commerce, il convient de rappeler les conventions conclues entre la Société et son Président associé unique.

Présidence et contrôle de la société

L'associé unique a perçu une rémunération pour cet exercice à hauteur de 37 080€ (trente-sept mille quatre-vingt euros).

La Présidence



1ELECTRICIEN

6A Rue des Combattants
d'Afrique du Nord
69650 Quincieux
Tel. : 07.68.86.41.41
@ : contact@1elec.fr

SASU au capital de 14.500,00 €
Siret 848790408 00019 - NAF 4321A
TVA FR 83 848 790 408 - www.1elec.fr

SAS 1ELECTRICIEN
6 A Rue des Combattants d'Afrique du Nord
69650 QUINCIEUX
Au capital social de 14 500 euros
RCS LYON 848 790 408

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS VISEES A
L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, nous vous présentons un rapport spécial sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et Monsieur PICHON Christophe, Président associé unique.

- Le compte courant non rémunéré de Monsieur PICHON Christophe s'élève à la somme de 474€ (quatre cent soixante-quatorze euros) au 30 juin 2023.

La rémunération de Monsieur PICHON Christophe au cours de cet exercice s'élève à la somme de 37 080€ (trente-sept mille quatre-vingt euros).

La Présidence

1ELECTRICIEN

6A Rue des Combattants
d'Afrique du Nord
69650 Quincieux
***él. : 07.68.86.41.41**
@ : contact@1elec.fr
SASU au capital de 14.500,00 €
Siret 848790408 00018 - NAF 4321A
TVA FR 848 790 408 - www.1elec.fr

SAS 1ELECTRICIEN
6 A Rue des Combattants d'Afrique du Nord
69650 QUINCIEUX
Au capital social de 14 500 euros
RCS LYON 848 790 408

<p>PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 SEPTEMBRE 2023</p>

L'an deux mille vingt-trois,
Le dix-huit septembre,
A huit heures,
Au siège social 6 A Rue des Combattants d'Afrique du Nord 69650 QUINCIEUX,

Monsieur PICHON Christophe
Demeurant au 6 A Rue des Combattants d'Afrique du Nord 69650 QUINCIEUX

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 14,50 euros composant le capital social de la SASU 1ELECTRICIEN,

Associé unique et seul Président de ladite Société,

1. **A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur PICHON Christophe, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. **A pris les résolutions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la présidence,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

SAS 1ELECTRICIEN
6 A Rue des Combattants d'Afrique du Nord
69650 QUINCIEUX
Au capital social de 14 500 euros
RCS LYON 848 790 408

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du CGI.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique a décidé d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 8178 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Réserve Légale (si les 10% ne sont pas atteints) | - |
| - Autres réserves | - 8178 euros |
| - Dividendes | - |

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été versé au cours des 3 derniers exercices écoulés.

TROISIEME DECISION

L'associé unique a perçu une rémunération pour cet exercice à hauteur de 37 080€ (trente-sept mille quatre-vingt euros).

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

L'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Christophe **1ELECTRICIEN**
Président 6A Rue des Combattants
d'Afrique du Nord
69650 Quincieux
Tél : 07.68.86.41.41
@ : contact@1elec.fr
SAS au capital de 14.500,00 €
Siret 848790408 00019 - NAF 4321A
NVA FR 83 848 790 408 - www.1elec.fr

